



RETOURNER LES SOUMISSIONS AU :

Module de réception des soumissions de l'Agence Parcs Canada
 Service national de passation de marchés
 Télécopieur de soumission : **1-877-558-2349**
 Courriel de soumission : soumissionsest-bidseast@pc.gc.ca

Ceci est la seule adresse électronique acceptable pour les réponses aux demandes de soumissions. Les soumissions soumises par courrier électronique directement à l'autorité contractante ou à toute autre adresse électronique ne seront pas acceptées.

La taille maximale des fichiers pouvant être reçus par l'Agence Parcs Canada (APC) est de 15 mégaoctets. Les courriels contenant des liens vers les documents de soumissions ne seront pas acceptés.

RÉVISION 001 À UNE DEMANDE DE PROPOSITION

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de demeurent les mêmes.

Bureau de distribution :
 Agence Parcs Canada
 Service national de passation de marchés
 Gatineau, Québec

Titre : Entretien des pelouses et terrains paysagers du lieu historique national des Forts-de-Lévis	
N° de l'invitation : 5P300-23-0225A	Date : 26 janvier, 2024
N° de modification : 001	
N° de référence du client : S.O.	

L'invitation prend fin : À : 14 :00 Le : 31 janvier, 2024	Fuseau horaire : HNE (Heure normale de l'est)
--------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------

F.A.B.: Usine : <input type="checkbox"/> Destination : <input checked="" type="checkbox"/> Autre : <input type="checkbox"/>	
Adresser toute demande de renseignements à : Hélène Périard	
N° de téléphone : 873-355-3504	Courriel : helene.periard@pc.gc.ca
Destination des biens, services et travaux de construction : Lieu historique national des Forts-de-Lévis 41, chemin du Gouvernement, Lévis QC G6V 7B1	

À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE

Nom du fournisseur/ de l'entrepreneur :	
Adresse :	
N° de téléphone :	Courriel :
Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) :	
Signature :	Date :

N° de l'invitation :
5P300-23-0225A

N° de la modification :
001

Autorité contractante :
Hélène Périard

N° de référence du client :
S.O.

Titre :
Entretien des pelouses et terrains paysagers du lieu historique national des Forts-de-Lévis

Modification 001

Cet amendement vise à :

- A. Répondre aux questions des soumissionnaires potentiels;
- B. Apporter des modifications aux documents d'appel d'offres.

A. Questions et réponses

- Q1.** Pour le désherbage 5P300-23-0225/A, est-il acceptable d'utiliser du FeHEDTA (chélate de fer) pour traiter les mauvaises herbes prévues pour les Forts-de-Lévis ?
- R1.** **Se référer au paragraphe 2.5.1.2 de l'annexe A. L'Entrepreneur doit procéder par enlèvement manuel seulement. Aucun produit chimique ne peut être utilisé.**
- Q2.** Je remarque que certains arbustes et autres arbres sur les deux sites devront être élagués. Cela est-il également prévu dans ces contrats de travaux à réaliser ? Ou dois-je présenter des preuves de l'élagage afin de l'inclure ultérieurement (pour approbation)?
- R2.** **L'émondage, l'élagage et la taille d'arbuste ne font pas partie du présent mandat et ne doivent pas être considérés. Se référer à l'Annexe A pour la porter des travaux en lien avec les arbres, arbustes et autres, entre autres aux sections suivantes de l'Annexe A, sections 2.3.2.2. / 2.4.4. / 2.4.9. / 2.8.1.**
- Q3.** Les déchets trouvés dans les poubelles doivent-ils également être collectés et éliminés ?
- R3.** **La vidange et collecte des déchets qui sont dans les poubelles ne font pas partie du présent mandat. Cependant, l'Entrepreneur ne peut pas utiliser les poubelles et bennes à ordures présente sur les différents sites pour y déposer les déchets recueillis et/ou émanant de ses travaux. Il est tenu d'évacuer ses déchets hors du site conformément à l'Annexe A, section 2.2.**
- Q4.** Pour Critère technique obligatoire 4.1.1.1. Parcs Canada pourrait-il accorder l'utilisation de dents à noyau au lieu de dents à cuillère ouverte pour les points "d" et "e" du Critère O1?
- R4.** **Oui, Parcs Canada autorise l'utilisation des deux modèles.**

B. Modification du dossier d'appel d'offres

Supprimer : **5P300-23-0225/A DDP - FR**, dans son intégralité
Remplacer par : Voir ci-joint.

Le Canada exige que le formulaire révisé ci-joint, **5P300-23-0225/A DDP – FR – REV 001**, soit utilisé et reçu avant la date et l'heure de clôture de l'appel d'offres. Si vous ne présentez pas le formulaire révisé 5P300-23-0225/A DDP – FR – REV 001, votre soumission sera jugée irrecevable.

Les modifications sont indiquées en **bleu**.

Si vous avez déjà présenté votre soumission, nous vous invitons à nous faire parvenir vos révisions par télécopieur à 1-877-558-2349 ou par courriel soumissionsest-bidseast@pc.gc.ca. Veuillez indiquer le numéro de l'appel d'offres sur toute la correspondance.

TOUTES LES AUTRES CLAUSES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉES.